

MARCHES PUBLICS - LA DEMATERIALISATION DES FACTURES VIA CHORUS PRO :

Formation professionnelle – 1 journée de 7 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître l'obligation légale et appliquer le cadre juridique de la dématérialisation des factures,

Comprendre le fonctionnement de chorus Pro et savoir utiliser Chorus en mode portail.

DESCRIPTION DES MODULES DE LA FORMATION – demi-journée n°1 :

- La législation en vigueur et les obligations légales
- Les enjeux de la facture électronique
- Les échéances
- Les entités concernées (Public/privé)
- Les types de factures pris en charge
- Les différents modes d'échanges possibles

DESCRIPTION DES MODULES DE LA FORMATION / demi-journée n°2 :

- Présentation de la solution Chorus Pro
- Présentation de la couverture fonctionnelle du portail
- Créer un compte
- Gestion des utilisateurs
- Modification d'un compte
- LA transmission des factures de travaux
- Gestion et suivi des factures
- Assistante aux utilisateurs

SPECIFICITES :

- Le participant doit venir avec un ordinateur portable (sinon prêt d'un PC) et un accès à sa messagerie à distance pour la validation de son compte Chorus. S'il ne peut pas consulter sa messagerie à distance, le participant devra ouvrir son compte avant de venir à la formation évaluation individuelle en fin de session
- évaluation individuelle en fin de session



PREREQUIS : Aucun sauf savoir lire et écrire le français - connaître les bases en gestion des espaces verts, naturels, agricoles et dépendances vertes...

PUBLI VISÉ : Les participants se munissent d'un ordinateur portable équipé de Java et d'un navigateur web à jour (sauf CHROME) - En cas d'impossibilité un ordinateur portable sera réservé à votre demande.

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Depuis le 1er janvier 2017 toutes les collectivités de France acceptent de recevoir les factures via chorus.

A partir du 1er janvier 2019 c'est obligatoire pour les entreprises de plus de 20 salariés et à partir du 1er janvier 2020 obligatoire pour les entreprises de moins de 20 salariés.

Pour un gain de temps, cette formation permet d'apprendre à paramétrer et à manipuler pour assurer le dépôt de factures de travaux et services auprès d'acheteurs publics.

INTERVENANT – GILLES COLOVRAY

Dirigeant, Consultant, Formateur, Spécialiste des Marchés Publics, Expertise BTP :

- 20 ans d'expériences sur les marchés publics
- Le consultant / Formateur marchés publics dispose d'une triple compétence
 - Acheteur
 - Entreprises
 - Éditeur d'une solution de dématérialisation des marchés publics
- Une grande connaissance du monde de l'entreprise.

ILS RECOMMANDENT CETTE FORMATION

« Cette formation était effectuée en « petit comité » ce qui favorise les échanges entre les participants et le formateur.

M. COLOVRAY nous fait partager son expérience personnelle et nous informe sur les sujets de façon très claire, très explicite et toujours avec beaucoup d'humour et nous propose des mises en situations et des exercices.

Je suis sortie de cette journée de formation enchantée et bien renseignée pour mettre en œuvre ce que j'ai pu apprendre pendant cette formation ». Estelle DOMINIK - DUCA